

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU PAYS DE GRASSE**

**SEANCE DU MERCREDI 30 AVRIL 2014**

---

**Délibération n°DL20140430\_230 : Compte administratif 2013 - Budget annexe  
Sainte Marguerite II de la Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence**

---

Date de la convocation : 23/04/2014

Date de publication : 15 MAI 2014

L'an deux mille quatorze et le trente avril à quatorze heures trente, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Grasse dans la salle communautaire, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Conseiller général des Alpes-Maritimes.

**NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Afférents au conseil de communauté : 70

En exercice : 70

**PRESENTS :** Jérôme VIAUD, Mekia ADDAD, André ASCHIERI, François BALAZUN, Mireille BANCEL, Claude BLANC, Claude BOMPAR, Philippe BONELLI, Pierre BORNET, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Catherine BUTTY, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Marino CASSEZ, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Muriel CHABERT, Henri CHIRIS, Valérie COPIN, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Jean-Marc DEGIOANNI, Gérard DELHOMEZ, Jean-Marc DELIA, Pierre DEOUS, Anne-Marie DUVAL, Yves FUNEL, Jean-Marc GARNIER, Marie-Louise GOURDON, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Myriam LAZREUG, Marie-Christine LETENDU-BERTHIER, André-Claire LIEGE, Robert MARCHIVE, Gérard MERO, Yvon MICHEL, Christophe MOREL, Nicole NUTINI, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Christian ORTEGA, Michèle PAGANIN, Joël PASQUELIN, Gilbert PIBOU, Anne-Marie PROST-TOURNIER, Roland RAIBAUDI, Christiane REQUISTON, Corinne RICHARDSON, Stéphane RIOUX, André ROATTA, Gilles RONDONI, Cécile RUPPIN-GOMEZ, Maryline SAUCE, Claude SERRA, Jacques VARRONE, Brigitte VIDAL, Philippe WESTRELIN, Christian ZEDET, Jean-Claude ZEJMA

**POUVOIRS DE :** Christophe CHALIER à Brigitte VIDAL, Thérèse COLLET à Joël PASQUELIN, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL à Myriam LAZREUG, Paul EUZIERE à Mekia ADDAD, Gilles PEROLE à Roland RAIBAUDI, Marie-Claude RENARD à Gérard DELHOMEZ, Jonathan TURILLO à Philippe WESTRELIN

**ABSENTS :** Michèle GUYETAND, Catherine SEGUIN-KURATLE

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Philippe BONELLI



<b>CONSEIL DE COMMUNAUTE</b>	<b>DELIBERATION</b>
<b>DU 30 AVRIL 2014</b>	<b>N°DL20140430_230</b>
<b>RAPPORTEUR : Monsieur le Premier Vice-Président</b>	
<b>FINANCES</b>	
<b>Compte administratif 2013 - Budget annexe Sainte Marguerite II Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence</b>	
<b><u>SYNTHESE</u></b>	
<b>Vote du compte administratif 2013 de la Communauté d'agglomération du Pôle Azur Provence - Budget annexe Sainte Marguerite II.</b>	

Monsieur le Premier Vice-président expose au conseil de communauté :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-41-3 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 mai 2013, portant création de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse par fusion de la Communauté de communes des Monts d'Azur, la Communauté de communes des Terres de Siagne et la Communauté d'agglomération du Moyen Pays Provençal - Pôle Azur Provence ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 décembre 2013, portant modification des compétences de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse ;

Considérant que dans le cadre de l'article L.5211-41-3, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse issue de la fusion, doit reprendre l'intégralité des compétences des anciens établissements publics de coopération intercommunale et en poursuivre l'exercice ;

Considérant qu'il revient à l'organe délibérant de l'EPCI issu de la fusion d'adopter le dernier compte administratif des EPCI fusionnés ;

Il est exposé au conseil de communauté le rapport suivant :

Le compte administratif du budget annexe Sainte-Marguerite II de la Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence pour l'exercice 2013 a été arrêté au 31 décembre 2013.

Ce compte administratif se présente en concordance avec le compte de gestion de Madame la Trésorière principale, receveur de la collectivité, et ses résultats en euros sont les suivants :

	<b>Section Investissement</b>	<b>Section Fonctionnement</b>
<b>RECETTES</b>		
Titres recettes émis	24 384 088,71	23 532 681,57
<b>DEPENSES</b>		
Mandats émis	18 800 301,08	23 532 681,57
Résultat de l'exercice		
<b>Excédent</b>	5 583 787,63	
<b>Déficit</b>		

	<b>Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2012)</b>	<b>Part affectée à l'investissement</b>	<b>Résultat de l'exercice 2013</b>	<b>Résultat de clôture 2013</b>
<b>Investissement</b>	- 5 009 999,66		5 583 787,63	573 787,97
<b>Fonctionnement</b>				
<b>Total</b>	<b>-5 009 999,96</b>		<b>5 583 787,63</b>	<b>573 787,97</b>

Vu les règlements sur la comptabilité publique ;

Vu le compte de gestion de Madame la Trésorière ;

Monsieur le Président ayant quitté la salle, il ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue (abstention : Fabrice Lachenmeier ; contre : Paul Euzière, Mekia Addad, Stéphane Cassarini, Philippe-Emmanuel de Fontmichel, Myriam Lazreug, Jean-Marc Degioanni, Stéphane Rioux et Mireille Bancel) décide :

- **D'ARRETER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section de fonctionnement de la manière suivante :

	<b>Section Investissement</b>	<b>Section Fonctionnement</b>
<b>RECETTES</b>		
Titres recettes émis	24 384 088,71	23 532 681,57
<b>DEPENSES</b>		
Mandats émis	18 800 301,08	23 532 681,57
Résultat de l'exercice		
<b>Excédent</b>	5 583 787,63	
<b>Déficit</b>		

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2012)	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	- 5 009 999,66		5 533 787,63	573 787,97
Fonctionnement				
<b>Total</b>	<b>-5 009 999,96</b>		<b>5 583 787,63</b>	<b>573 787,97</b>

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.

Le Président



**Jérôme VIAUD**  
Maire de Grasse

Conseiller général des Alpes-Maritimes

